

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 AVRIL 2024

① - VOTE DES TAUX IMPOSITION 2024

IMPOSITIONS	ANNEE 2023			ANNEE 2024				
	Bases d'imposition 2023	Taux 2023	Produit correspondant	Bases d'imposition 2024	Taux 2024 Sans augmentation	Produit correspondant	Taux 2024 Avec 1% augmentation	Produit correspondant
Taxe foncière sur les propriétés bâties	432279	31,36 %	135569 €	432300	31.36 %	135569 €	31,67 %	136909 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76542	68,36 %	52295 €	79300	68.36 %	54209 €	69,04 %	54748 €
Taxe habitation	187759	6,77 %	8449 €	166000	6.77 %	11238 €	6,83 %	11338 €
PRODUIT ATTENDU			196313 €			201016 €		202995 €

▪ La totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2023 était la suivante :

196313 € (produit attendu des taxes aux taux votés) – Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés - 47723 €) soit un total prévisionnel 2023 de **148590 €**.

▪ La totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2024 sans augmentation :

201016 € (produit attendu des taxes aux taux votés) – Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés - 47919 €) soit un total prévisionnel 2024 de **153097 €**.

▪ La totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2024 avec 1% d'augmentation :

202995 € (produit attendu des taxes aux taux votés) – Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés - 47919 €) soit un total prévisionnel 2024 de **155076 €**.

La Commission des finances a proposé une augmentation de 1% en 2024 soit 1979 € de différence.

Le Conseil Municipal, après discussion valide le choix de la Commission des finances.

②- REALISATIONS 2023 et PREVISIONS BUDGETAIRES (voir tableaux joints)

COMMUNE CONDAT-EN-COMBRAILLE

473625,06 € (RF) - 413041,28€ (DF) = 60583,78 € (EXCEDENT 2023)

90688,81 € (Excédent reporté 2022) + 60583,78 € (Excédent 2023) = 151272,59 € (EXCEDENT DE CLOTURE CUMULE 2023)

On virera 80000 € au BP 2023 au cpte 1068 (INVESTISSEMENT RECETTES)

RESTERA AU 002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 71275,59 €

M49 – BUDGET ASSAINISSEMENT

RECETTES 2023 : 2603 € - DEPENSES 2023 : 0 € = **EXCEDENT 2023 : 2603 €**

54142,09 (Excédent reporté 2022) + 2603 € (excédent 2023) = 54745,09 € (excédent de clôture 2023)

③ - LOCATION PARTIE LOCAL CASERNE POMPIERS A LA CC CHAVANON COMBRAILLE ET VOLCANS

La CC CHAVANON COMBRAILLES et VOLCANS souhaiterait louer une partie du local de l'ancienne caserne des pompiers. Cédric ROUGHEOL a précisé que la CC Chavanon Combrailles et Volcans prendrait à sa charge les frais d'électricité et d'eau de ce local.

Pascal ira mesurer afin de voir la superficie exacte de la pièce.

Une délibération sera prise pour donner l'accord d'attribution de ce local à la CC CHAVANON COMBRAILLE ET VOLCANS.

④ - DEVIS SAUR : REMPLACEMENT MOTOREDUCTEUR AGITATEUR

La SAUR nous a transmis un devis pour le remplacement du Motoréducteur agitateur du Bassin d'aération.

Avis favorable du Conseil municipal.

⑤ - CHOIX MODELE COLUMBARIUM

Mme VIGNERON – Marbrier pour l'entreprise ROUSSET est venu en Mairie le mardi 02 Avril à 10 H 30 pour montrer les modèles de columbarium, de colonnes et de jardin du souvenir en présence de Pascal, Alain et Dominique.

Ils se sont rendus au cimetière pour voir sur place la configuration.

Nous fixerons le prix des cases suivant leur grandeur quand le columbarium et le jardin du souvenir seront installés.

⑥ - SALLE D'ACTIVITES

Monsieur Jean-Baptiste Ciepielewski/ BaaG – Architecte nous a transmis le permis de construire pour la salle d'activités. Nous attendons le retour de la DDT 63.

⑦ - COMMÉMORATION DU SAMEDI 22 JUIN 2024

La cérémonie commémorant les 80 ans du massacre du **PUY DES CHAUMES** et de **BAVARD** se déroulera le **SAMEDI 22 JUIN 2024 à 10 H 00.** Le vin d'honneur aura lieu à Saint-Avit.

Les invitations ont été envoyées à la Sous-Préfète, au Président du Conseil Départemental, au Président du Conseil Régional, aux sénateurs, à la Députée, aux Conseillers Départementaux, à la CODURA, au Musée de la Résistance, au Président de la CC CHAVANON COMBRAILLE et VOLCANS, Maires de Montluçon, Saint-Eloy-les-Mines, Huriel et Commentry.

Les autres invitations seront envoyées vers le 10 Avril.

⑧ - QUESTIONS DIVERSES

SECTION DE TRACHAIZE : Lors de la réunion du budget du SMGF le Vendredi 29 Mars, il a été évoqué le fait que la commune puisse acquérir la parcelle CD 228 d'une superficie de 564 m2 appartenant à la section de trachaize.

Accord du conseil municipal pour acheter cette parcelle.

Les électeurs seront convoqués pour donner leur avis sur cette cession le Samedi 15 Juin de 10 H à 12 H.